LES CONSEILLERS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Sont nommés conseillers du commerce extérieur de la France pour une période de cinq années à partir d'aujourd'hui :

Région économique de Lille. — MM. Dubrocq-Pérus, fabricant de produits chimiques, Lille; Vandepute, négociant, Lille; Wicart, fabricant de toiles, Lille; Richmond, fabricant de tissus, Lille; Chaisse, fabricant de dentelles, Caudry; Demeestmay, courtier en cotons bruts, Templeuve; Ladreyt, tissages, Cysoing; Toulemonde, filateur de cotons, Roubaix; Van Diest, directeur de la Société anonyme des Boulonneries et Ferronneries d'Hautmont; Willot, fabricant de chicorée, Poix; Sépulcre, directeur général de la Société des Tonnelleries de Berlaimont; Rouvière, directeur général des Ateliers de construction Nord et Est, Jeumont; Boussus, filateur-tisseur, Wignehies; Delaoutre, industriel, Tourcoing; Rebourg, ingénieur en chef Société Française constructions mécaniques, Denain; Houtart, administrateur délégué Verreries Bouteilles Ford, à Denain; Dupont, banquier, Valenciennes; Dubois, fabricant de batiste, Valenciennes; Landrieu, commissionnaire de tulles, Calais; Vincent, agent général maritime, Calais; Pagnies, négociant en bois, Calais; Hembert, fabricant de tulles, Calais; Avot, délégué Société Emile Avot fils, Lambres (P.-de-C.); Demon, négociant en bois, Merville; Deneck, fabricant d'huiles, Arras; Triquet, ingénieur-constructeur, Lille; Lorthiois, fabricant de tapis, Tourcoing; Lerthiois, négociant en laines, Tourcoing; Desurmont, fabricant bonneterie, Tourcoing; Duvillier, filateur cotons, Tourcoing.

MM. Lemaître, fabricant de toiles, Halluin; Arbel, administrateur-délégué Etablissements Arbel, Douai; Houtard, maître-verrerie, Dorignies-les-Douai; Brochard, direct. Etablissements Arbel, Douai; Marcq, industriel, Boulogne; Masurel, filateur à Roubaix; Delcourt, industriel, Boulogne; Cornaille, dir.-gérant Société Arlatte et Cie, Cambrai; Haemers, fabricant de papiers, Gravelines; Duriez, distillateur, Crailwick; Seydoux, fabricant de fils et tissus, à Le Cateau; Herbin, fabricant de tissus, Cambrai; Gilbert, directeur Sucrerie centrale, Cambrai; Melayers, fabricant de tulle, Caudry; Florin, négociant en tissus, Roubaix; Feslix, négociant en tissus, Roubaix; Mathon, fabricant à Roubaix; Rasson, fabricant tissus, Roubaix; Prouvost, administrateur-délégué des Filatures Neugedain, Roubaix; Tiberghien, filateur à Tourcoing; Thiriez, négociant, Lille; Van Peteghem, fabricant de meubles, Lille; Masse-Pollet, brasseur, Lille; Guibaut, négociant en produits, Lille; Descamps, filateur à Lille; Taffin, négociant en denrées alimentaires, Lille; Danel, imprimeur, Lille; Wallaert, fabricant de toiles, Lille; Crespel, fabricant de fils, Lille; Petit, associé maison Petit-Wicart, Roubaix.

LES GRÈVES

A TOURCOING

Une déclaration du Conseil des Syndicats Libres

Nous recevons des Syndicats libres, avec prière d'insérer, la déclaration suivante :

La grève des teinturiers, apprêteurs et hommes de peine de Tourcoing, déclanchée regrettablement avant la fin des pourparlers, oblige les organisations ouvrières à prendre leurs responsabilités. Le Conseil des Syndicats Libres tient à fixer les siennes.

1° Nous estimons justifiée la demande d'augmentation de salaires des différentes catégories d'hommes de peine, teinturier et apprêteurs. La grosse majorité d'entr'eux touche 1 fr. 50 de l'heure, plus 35 centimes de vie chère, soit 88.80 par semaine. Tout le monde doit reconnaître que cette somme est, actuellement, insuffisante pour qu'un travailleur puisse subvenir dignement aux besoins de la famille ouvrière. Il faut faire remarquer, en outre, que la production poussée à l'extrême limite, impose à ces ouvriers un surcroît de fatigue à l'heure actuelle; que la nature de leur travail occasionne pour leurs vêtements des déchirures et brûlures fréquentes; qu'ils ont besoin, en outre, d'une nourriture substantielle pour accomplir leur dur labeur.

2° Particulièrement désireux d'éviter un conflit nouveau, le Secrétariat des Syndicats Libres s'est montré d'une grande prudence pour une action qui pouvait aboutir à un conflit déclaré. Le Secrétariat Patronal n'ignorait pas pourtant que nous estimions nécessaire un relèvement dans les salaires inférieurs de certaines catégories du textile.

3° Le lundi 22 mai, une lettre des Syndicats Libres sollicitait une entrevue avec les différents Syndicats Patronaux pour une amélioration des salaires dans les catégories désignées. Les réponses parvenues le mercredi 24, déclarent que ce relèvement ne peut être accordé pour le moment. Nous espérons que le dernier mot n'est pas dit.

Dans les circonstances actuelles, nous demandons aux ouvriers du textile de conserver tout leur sang-froid et l'espoir que les difficultés s'aplaniront d'une façon satisfaisante.

D'une façon générale, nous rappelons que les syndiqués libres n'ont pas à prendre leur mot d'ordre des organisations cégétistes ou communistes mais à leurs propres syndicats.

5° Nous profitons de l'occasion pour déclarer qu'aucune organisation ouvrière n'a le droit de déclancher un mouvement d'ensemble sans avoir fait le nécessaire auprès des autres organisations ouvrières, pour réaliser l'entente sur des « revendications précises et justifiées ».

6° En terminant, nous tenons à déclarer que les Syndicats Libres portent toute leur attention sur le conflit actuel. Ils feront tout ce qui dépend d'eux pour amener le succès des justes revendications des ouvriers de teinture, d'apprêt et des hommes de peine. Nous pousserons jusqu'au bout les essais de conciliation.

Signé : **Louis Blain**,
secrétaire des Syndicats Libres
de Roubaix-Tourcoing.

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Les secrétaires de Sociétés sportives, musicales et autres, ont intérêt à confier à L'IMPRIMERIE du JOURNAL DE ROUBAIX, 71, Grande-Rue, ROUBAIX, l'impression de leurs imprimés : Convocations, Statuts, Règlements, etc. 1

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, VENDREDI 26 MAI :

Aujourd'hui, saint Philippe de Néri; demain, saint Lidebert.

146e *jour de l'année.*

Soleil : Lever à 4 h. 58; coucher, à 20 h. 33.

Lune : Nouvelle du 26. Premier quartier le 2 juin.

Caisse d'Epargne: séance de versements et de remboursements de 9 h. à 10 h. 30.

Bains-douches, rue des Longues-Haies: de 8 à 12 h., et de 15 à 20 h.

Ce qu'a marqué le thermomètre

Comme tout le laissait prévoir mercredi soir, la température de la journée de jeudi fut de beaucoup inférieure à celle de la veille.

La matinée fut néanmoins assez chaude, et à midi on comptait + 23°. A ce moment, le vent du Nord qui ne soufflait encore que légèrement, prit plus de force, et peu à peu, la température se rafraîchit. A 17 heures, le thermomètre marquait + 24°, pour descendre à + 21° à 21 heures, et à 19° à 23 heures. A minuit, la température avait encore baissé, et on enregistrait + 17°.

Une collision de tramways Grande-Rue

TROIS BLESSÉS

Dans la soirée de jeudi, vers 21 h. 30, le tramway B, se dirigeant vers Wattrelos, est entré en collision, à proximité de la rue de la Conférence, avec une voiture qui sert aux réparations à effectuer sur les voies.

Le choc a été assez violent et les dégâts importants. Trois personnes qui se trouvaient dans le tramway allant vers Wattrelos, ont été légèrement blessés.

Ce sont : MM. Gustave Jonville, négociant en cuir, demeurant rue Carnot, 58, à Wattrelos; Charles Vanhessche, 48 ans, rue du Tilleul, impasse St-Louis, 20, et Mme Hermance Nutin, employée, demeurant rue du Bureau, 5, à Herseaux.

Les blessés, qui ont fait l'objet des soins de MM. les docteurs Debuchy et Jacquemont, portent des contusions à la figure et aux jambes. Les deux derniers ont été reconduits à leur domicile en auto.

M. Martin, commissaire de police du 2e arrondissement, informé de l'accident, n'est transporté immédiatement Grand'-Rue, pour ouvrir une enquête. Il résulte des renseignements qu'il a recueillis sur place que l'accident est dû à l'aiguillage automatique qui n'a pu fonctionner normalement, en raison de la dilatation provoquée par les chaleurs excessives que nous subissons actuellement.

La réunion générale de la Ligue Patriotique des Françaises

C'est le dimancha 28, à 15 heures, qu'aura lieu à l'Hippodrome, la réunion générale de la Ligue Patriotique des Françaises, sous la présidence de Mgr Quillet, évêque de Lille.

Au cours de cette réunion, M. l'abbé Leduc, supérieur de l'Institut'on Notre-Dame des Victoires, donnera une conférence.

Quelques billets de pèlerinage à Lourdes seront tirés en tombola entre toutes les ligueuses présentes.

LA SOUSCRIPTION

pour l'érection, à Roubaix, d'un monument à la mémoire des soldats et marins morts pour la France, pendant la guerre de 1914-1918

DOUZIÈME LISTE

Société des Décorés de la Médaille Militaire de Roubaix et des communes voisines, 2, rue du Grand-Chemin, 100 fr.; Aux Travailleurs, 32, Grande-Rue, 100 fr.; Villeghe-Duquennoy, 75, rue Saint-Louis, 50 fr.

Souscriptions à 20 fr. :

Anonyme ; Louis Clève, courtier en laines, 177, rue du Collège ; Deleporte, chapelier, 3, Conteur Saint-Martin.

Souscriptions à 10 fr. :

Anonyme ; Anonyme ; Marcel Véras, employé, 108, boulevard d'Armentières ; Armand Thiéffry, tapissier, 150, rue de l'Ommelet ; Eugène Wallon, employé, 20, rue Nain ; Fernand Deloisoly, cafetier, 52, rue du Grand-Chemin.

Souscriptions à 5 fr. :

Veuve Delmotte Marie, 86, rue de Rome; Blanc, rue de l'Alouette; Louis Olivier, épicier, rue de Gênes; Albert Houttemonne (perception de Roubaix-Ouest); Georges Lepoutre, marchand de meubles, 101, rue de l'Epeule; Fourneau père et fils, entrepreneur, 136, rue de Flandre; César Leclercq, 27, rue Rossini; Henri Derambure, 27, rue d'Hem; Anonyme; Z. Crombez 1, rue des Pyramides; A. D., mutilé, en souvenir de son frère; J.-B. Sobrie, rue Dombasle ; Auguste Wittebrood, 44, rue Dessix ; Henri Vandenerghem, 71, rue Basse-Masure ; Sophie Pillot, 301 bis, rue de Lannoy; Henri Hespel, employé de commerce, 24, boulevard d'Armentières.

Souscription à 3 fr. :

Verdonck-Degoffroy et Stéphanie Degoffroy, 23, rue Latine.

Souscription à 2 fr. :

Emile Doutreligne, 36, rue de Mons.

Souscriptions à 1 fr. :

Anonyme ; Bourgeois, « A la Plante » (Belgique) ; Bastyn, 70, rue Daubenton; Anonyme.

Souscription à 0 fr. 50 :

Jean Delannoy, 3, rue Dessix.

Total de la douzième liste.....	459 50
Montant des listes précédentes.....	19.716 74
Total à ce jour.....	20.176 24

Un jubilé d'archers au Pont-Rouge

L'excellente et ancienne société de tir à la perche « Les Amis Réunis », établie au Pont-Rouge, a profité de la fête de l'Ascension pour fêter le jubilé de MM. Alphonse Bodart, Lucien Hiroux, Henri Deroubaix et Camille Deschumer, de sympathiques vétérans, qui comptent ensemble plus de trois siècles d'existence.

A cette occasion, la société leur avait réservé une chaleureuse réception, qui a eu lieu jeudi à midi.

Les jubilaires, après avoir été reçus avec de nombreux bouquets, chez M. Flévet, Café de la Fraternité, au son de la « Marseillaise » exécutée par la « Fanfare Intime », se sont rendus en automobile au siège de la société, chez M. Duquesne, au Pont-Rouge, où la jeune fillette de M. Duquesne leur a remis des fleurs et récita un charmant compliment.

M. Emile Deroubaix, président, a adressé aux jubilaires, au nom de toute la société de tir, ses félicitations, et a formé des vœux pour les voir longtemps encore, parmi les tireurs, dont ils sont justement l'honneur et toute la fierté. M. Deroubaix a eu aussi un mot aimable à l'adresse des tireurs étrangers et notamment des Belges présents. Il a fait une discrète allusion à leur dévouement au cours de la grande guerre, durant laquelle, Belges et Français ont mélangé leur sang sur les champs de bataille, pour le Droit et la Justice.

Ce discours a été chaleureusement applaudi, et tandis que la fanfare exécutait une vibrante « Marseillaise » suivie de la « Brabançonne », les jubilaires recevaient les félicitations individuelles de leurs amis les tireurs à la perche. Cette manifestation amicale s'est terminée par les vins d'honneur, accompagnés de vivats chaleureux.

A 14 heures, les tireurs, au nombre de 140, se sont rendus à la perche, pour exercer leur adresse au grand tir de championnat.

Les funérailles des morts glorieux

LA CÉREMONIE ORGANISÉE PAR LE « SOUVENIR FRANÇAIS »

Les funérailles solennelles seront célébrées vendredi 26, à 14 h. 30, en l'église Notre-Dame :

Arthur Dhaenens, caporal, 109e R. I., méd. milit., croix de guerre, rue de la Basse-Masure, 12 ; *tombé au champ d'honneur le 28 mai 1918, à Fismes (Aisne), dans sa 22e année ;*

Georges Bouville, sergent mitrailleur au 175e R.I., décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre avec étoile d'argent, membre du Tiers-Ordre et du Saint-Sacrement, tombé au champ d'honneur à Kukoveni (Grèce), le 27 septembre 1916, à l'âge de 25 ans. Ses parents, M. et Mme Bouville-Flipo, habitent 1, rue Germain-Pilon.

Pierre Cusseau, soldat, 42e R. A., méd. milit., croix de guerre, rue Grétry, 50 ;

Fernand Descamps, soldat, 366e R. I., méd. mil., croix de guerre, rue du Pile, 20 ;

Henri Danneels, soldat, 275e R. I., méd. milit., croix de guerre, rue du Pile, 91 ;

Henri Bettremieux, soldat, 8e R. I., méd. milit., croix de guerre, rue Guizot, 8 ;

Albert Degand, sergent, 162e R. I., méd. milit., croix de guerre, tombé au champ d'honneur au Mort-Homme (Verdun), le 8 mai 1916, à l'âge de 23 ans. Sa mère, Mme veuve Joseph Degand-Boudrot, habite 33, rue de Rome ;

Paul Delborgue, adjudant, 56e bat. chass. à pied, méd. milit., croix de guerre, boulevard d'Armentières, 6;

J.-B. Ballard, soldat, 46e R. I., méd. milit. croix de guerre, rue de la Perche, cour Briet, 36 ;

Edouard Decollewaert, soldat, 9e cuir., méd. mil., croix de guerre, rue de Wasquehal, 92 ;

Maurice Bachelet, soldat, 43e R. I., méd. milit., croix de guerre, rue de Leers, cour Tiberghien, 4 ;

Victor Deschoemacker, soldat, 351e R. I., rue Pellart, 60 ;

Oscar Cornille, sergent, 1er zouaves, rue de la Vigne, cour Delattre, 12 ;

Gustave Delaplace, soldat, 162e R. I., méd. mil., croix de guerre, rue de la Basse-Masure, 18, cité Vandamme.

Louis Delescluse soldat au 46e R. I., méd. milit., croix de guerre, rue de la Perche, cour Saint-Pierre, 3;

Jules Debarge, soldat au 10e génie, méd. milit., croix de guerre, rue d'Avelghem, 111;

Adolphe Dujardin, soldat au 351e R. I., rue de Blanchemaille, cour Parent, 9;

Toussaint-Delattre, soldat au 351e R.I., méd. milit., croix de guerre, rue d'Hem, 47;

Désiré Chatelet, soldat au 365e R.I., méd. milit., croix de guerre, rue Baucourt, 3;

Théodore Buyens, soldat au 151e R.I., méd. milit., croix de guerre, mort pour la France, le 14 octobre 1914, à Verdun, à l'âge de 34 ans;

Pierre Beucher, soldat au 106e R.A.L., méd. mil., croix de guerre, tombé au champ d'honneur, aux côtés de Bellevaux, près de Verdun, le 8 août 1916, dans sa 26e année.

— La Mutuelle Nadaud invite ses membres à assister aux funérailles de M. Albert Degand.

CÉRÉMONIE PARTICULIÈRE

Samedi 27, à 15 h. 30, auront lieu, en l'église Saint-Sépulcre, les funérailles de M. René Delourme, soldat au 365e R. I., médaille militaire, croix de guerre, dont les parents habitent rue Foucault, 13. Réunion au dépositoire, rue Isabeau-de-Roubaix, à 15 h.

La Société Roubaisienne d'Habitations ouvrières

Nous avons, il y a quelque temps, entretenu nos lecteurs des projets de l'Office public municipal d'habitations à bon marché. Parallèlement à cette organisation, un groupe d'industriels de notre ville a créé une Société anonyme d'habitations ouvrières.

SON BUT

L'œuvre de l'habitation salubre est, à n'en point douter, la plus sociale et la plus nécessaire à cette époque, où la crise du logement sévit avec plus d'intensité que jamais. Elle se rattache intimement à la question de la vie familiale et de la natalité. Pour éviter que la France ne continue à se dépeupler, il faut aux familles une maison spacieuse, gaie, bien éclairée et bien aérée, entourée du coin de terre où l'ouvrier pourra passer les moments de loisir que doit lui laisser la loi de huit heures et où les enfants pourront s'ébattre en plein air, sous les regards de leur mère.

C'est pour soutenir cette œuvre primordiale que ces industriels se sont intéressés aux différentes sociétés d'habitations ouvrières et, en tant que Comité local de la Société régionale d'habitations salubres et à bon marché du Nord, le Conseil d'administration de la Société Roubaisienne a entrepris la construction des premiers groupes.

SON ŒUVRE

Les généreux et constants efforts qu'elle a accomplis auront bientôt une heureuse répercussion dans la lutte engagée contre la crise du logement. Mais la rareté et les prix élevés des terrains sur le territoire de Roubaix ont obligé le Comité à sortir un peu des limites de la ville, et les premières constructions seront donc édifiées à Lys, Croix, Wattrelos et le Blanc-Seau. Le programme comportait pour l'année 1922, la mise en chantier de 110 maisons. Malheureusement, les difficultés rencontrées devant les tribunaux pour la cession des dommages de guerre, et les lenteurs de l'administration pour le versement des avances, en a retardé l'exécution.

Les promesses que M. Reibel, ministre des Régions Libérées a bien voulu faire au Comité, lors de sa dernière visite à Roubaix, permettent d'espérer que, d'ici quelques semaines la construction de ces 110 maisons supplémentaires pourra être commencée. Cependant, cinq groupes d'habitations sont actuellement en bonne voie de réalisation. Bâties d'après les plans d'architectes roubaisiens, elles auront un caractère pittoresque et coquet, qui rompra un peu la monotonie habituelle des constructions de ce genre.

Le premier groupe, celui de Lys, comprend 12 maisons, rue Motte-Bossut, qui pourront être occupées au début de juillet. Deux autres groupes de 24 et 28 maisons sont en construction dans le quartier du Labourer, à Wattrelos, l'un rue Faidherbe, l'autre rue Nadaud. Un quatrième chantier est installé rue du Congo, au Blanc-Seau, où 14 maisons seront bâties. Enfin, rue Kléber, à Croix, viennent de commencer les travaux du cinquième groupe.

Toutes ces habitations seront louées aux ouvriers des usines qui ont souscrit à la Société, et au prorata de leurs souscriptions. Il serait à souhaiter que tous les industriels et négociants de notre ville s'intéressent à cette œuvre si importante aux points de vue social et économique.

Pour tous renseignements, ils peuvent s'adresser au secrétaire de la Société, 2, rue de la Gare, à Roubaix.

Les Retraites ouvrières et paysannes

L'Union Mutualiste des Cantons de Roubaix nous prie d'insérer ce qui suit :

Une modification très importante vient d'être apportée à la Loi des Retraites Ouvrières et Paysannes par la Loi du 18 Avril 1922, en élevant les maxima de salaires fixés par les articles 10 et 36 qui avaient déjà été modifiés par la Loi du 20 Décembre 1918.

Grâce aux dispositions nouvelles, un grand nombre de salariés, qui étaient sortis des cadres de l'assurance en raison de la hausse des salaires qui a suivi la guerre, vont désormais pouvoir y rentrer.

OBJET DE LA LOI

La loi du 18 avril 1922 a d'abord élevé de 5.000 francs à 10.000 francs le chiffre de la rémunération annuelle permettant aux salariés de bénéficier de l'assurance obligatoire et porte de 6.000 francs à 12.000 francs le chiffre de salaire annuel au-dessus duquel les salariés cessent de pouvoir participer aux avantages de l'assurance facultative.

Eu outre, pour éviter par la suite, soit un changement de catégorie, soit une interruption dans leur assurance, aux salariés dont la rémunération annuelle pourrait dépasser 10.000 francs, la loi nouvelle autorise les assurés qui se trouveraient dans cette situation à rester, s'ils le désirent, bénéficiaires de l'assurance obligatoire, à la condition toutefois qu'ils puissent justifier de quinze années d'affiliation antérieure; cette disposition ne pourra donc jouer au plus tôt qu'à partir du 1er juillet 1923.

De ceci il ressort que les assurés recevant des salaires de 5.000 à 6.000 francs et qui étaient précédemment inscrits sur les listes d'assurés facultatifs vont être transférés sur la liste des assurés obligatoires.

Les intéressés ne doivent subir en tout état de cause aucun préjudice s'il est établi que la radiation ou le changement de catégorie qu'ils auraient eu à supporter depuis le vote de la loi du 20 décembre 1918 ont été provoqués par ce seul fait que leur salaire annuel étant devenu postérieurement à cette date supérieur à 5.000 francs, ils ont été, soit radiés des listes, soit transférés de la liste des assurés obligatoires sur celle des assurés facultatifs.

Le Ministre du Travail est tout disposé à autoriser les versements rétroactifs qui n'auraient pas été faits par les assurés qui désirent profiter de nouveau des avantages de la Loi du 5 avril 1920, ces avantages seront plus grands encore par les dispositions énoncées dans le nouveau projet de loi sur les Assurances sociales.

Nous ne saurions trop recommander aux ouvriers qui ont cessé leurs versements de profiter des dispositions de la nouvelle loi pour régulariser leur situation au point de vue des retraites ouvrières et d'aller au plus tôt à la mairie pour faire établir leurs droits.

L'Union Mutualiste des Cantons de Roubaix rappelle aux assurés qu'en 1911, elle créa une Caisse de Retraites Ouvrières, sous le contrôle de l'Etat, autorisée par arrêté de Monsieur le Président de la République, le 13 novembre 1911, cette Caisse est administrée par 15 délégués des Sociétés de secours mutuels et 15 membres adhérents.

L'avoir social de la Caisse s'élève à ce jour à 1.270.843 fr. 53, placés en rente sur l'Etat, prêts aux départements et aux communes du département du Nord, à un taux sauvegardant les intérêts des emprunteurs et des prêteurs.

Elle paie aussi la retraite à 3.610 de ses membres et toutes les facilités pour la recevoir sont données.

Les personnes qui désirent adhérer sont priées de s'adresser au siège de la Caisse Mutualiste des Retraites de l'Union Régionale du Nord et du Pas-de-Calais et des Ardennes : 59, Grande-Rue, au 1er étage, où tous renseignements seront donnés.

Les personnes qui n'ont pas encore compris les avantages de la Loi sont priées de s'y adresser également, ils changeront certainement d'avis après avoir puisé les renseignements utiles pour eux et leur famille.

LES FETES DU QUARTIER DU FONTENOY. — On nous prie d'insérer :

Le Comité des fêtes des quartiers du Fontenoy, de la Fosse-aux-Chênes et du Cul-de-Four, a, dans sa réunion générale, arrêté les grandes lignes de son programme qui paraîtra incessamment. Les nombreux groupes qui doivent se produire au cours des journées festivales formeront un cortège aussi original qu'intéressant, rehaussé par plusieurs chars. Des artistes se feront applaudir au cours de la fête de nuit qui sera organisée.

LES FETES DU QUARTIER DE L'EPEULE ET DE LA RUE DE MOUVAUX. — Le Comité chargé de l'organisation des fêtes du quartier de l'Epeule et de la rue de Mouvaux, vient, au cours de sa dernière réunion, d'attribuer, pour le carnaval d'été, une somme de 3.300 fr., répartie en dix catégories, savoir :

1re Catégorie : Plus beaux chars, 800 fr.; — 2e Catégorie : Plus beaux groupes, 650 fr.; — 3e Catégorie : Plus beaux costumes, couples, 300 fr.; — 4e Catégorie : Plus beaux costumes, isolés, 200 fr.; 5e Catégorie : Plus comiques, isolés, 200 fr.; — 6e Catégorie : Musiciens travestis, 900 fr.; — 7e Catégorie : Plus beaux costumes, pour enfants, couples, 100 fr.; — 8e Catégorie : Plus beaux costumes pour enfants, isolés, 100 fr.; — 9e Catégorie : Corso cycliste fleuri, 400 fr.; — 10e Catégorie : Cyclistes isolés costumés, 200 fr.

Les adhésions sont reçues jusqu'au 11 juin, à l'Ecole de garçons, rue Brézin. Une permanence est établie le dimanche, de 10 h. à midi, et le mardi, de 18 à 20 heures.

Le Comité rappelle aux sociétés, groupes ou isolés, que le dernier délai pour l'inscription, est toujours fixé au 21 juin.

Il fait un pressant appel aux commerçants pour qu'ils organisent des jeux populaires le lundi 3.

HALLE FLIPO. — Grand choix petits jambons fins cuits, à 10 fr. le kilo. Beurre recommandé, 10 fr. Biscuits mélange fin, 7 et 8 fr. Fromages Hollande gras, 6 fr.; vieux, 8 fr.; Gruyère, 7 et 9 fr.; Chester, 7 fr.; Gouda gras, 6 fr. Pain d'épices, 3.50; café, 8.50. 91095d

HUITIEME COMMISSION ARBITRALE DES LOYERS DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE (Section C). — Mardi, à 10 h. 30, il a été procédé au Palais de Justice au tirage au sort des assesseurs appelés à siéger pendant la session de la Commission arbitrale qui s'ouvrira, à Roubaix, le 8 juin, à 14 h.

Ont été nommés assesseurs titulaires : comme propriétaires, MM. J.-B. Huvelle, 16, rue du Bureau, à Wattrelos; J.-B. Braie, rue du Chemin-de-Fer, à Roubaix; comme locataires, MM. Paul Bonte, rue de la Mairie, à Wattrelos; Alphonse Bury, 55, Grand'Rue, à Croix.

Ont été nommés assesseurs suppléants : comme propriétaires, MM. Edouard Vanandruel, 78, rue Jourdfroy, et De Jummé, 82, rue Descartes; comme locataire patenté, M. Jules Segard, 34, rue de Lannoy; comme locataires non patentés, MM. François Dennebroucq, instituteur à l'école de la rue du Moulin, et Emile Tonnel, 14, rue Decrême.

LA GRANDE BRASSERIE A ROUBAIX-TOURCOING. — Nous apprenons que la Grande Brasserie de Lille, qui est la plus puissante Coopérative à l'heure actuelle de la région du Nord, car elle groupe, non seulement des milliers d'adhérents, mais encore 15 brasseurs qui ont compris l'intérêt de fusionner en une centrale, organise un service de livraisons régulier à Roubaix-Tourcoing.

Voici quels sont les jours de livraisons :

Roubaix, lundi et jeudi ; Wasquehal-Croix, lundi ; Lys-et-Lannoy, jeudi ; Tourcoing et Mouvaux, mercredi et samedi.

La Grande Brasserie, non seulement vend des bières en fûts avec ristournes, mais encore, le « Bock Excelsior » et elle le livre gratuitement à domicile par 12 litres avec ristournes. Pour être Coopérateur, il suffit de verser un simple droit d'entrée de 0.50 centimes. Ecrire 112, Boulevard Montebello, Lille. — Téléphone : 1672, 1700, 3348, Inter 83. 90077

CONCOURS DE CHANT, DÉCLAMATION ET DE THEATRE DU 14 JUILLET. — La Mairie nous communique :

« Les groupes, cercles et amateurs roubaisiens (partie théâtre), peuvent compter avoir, cette année, un programme comprenant une section d'opéras et d'opérettes avec des prix appropriés. Tous les détails de cette section paraîtront dans le journal après approbation des Commissions municipales. »

UN ROUBAISIEN SECOND GRAND-PRIX DU CONCOURS DES « ROSATI ». — Nous apprenons avec un vif plaisir que le second grand-prix du concours des « Rosati » a été attribué à un de nos concitoyens, M. l'abbé Godinot-Puvion, qui traita ce sujet : « La petite ville ». A peine âgé de vingt-quatre ans, le nouveau lauréat est étudiant en théologie au Grand Séminaire de Lille.

Sous le pseudonyme d' « Oncle Prosper », il collabore activement à l'hebdomadaire « Nos Patros », revue des patronages, qui, fondée il y a un an, tire déjà à 5.000 exemplaires.

Malheureusement, M. l'abbé Godinot-Puvion ne pourra aller à Paris, le 11 juin, à la fête des Roses, se faire couronner membre de la brillante phalange littéraire des « Rosati ».

En souhaitant au jeune et distingué lauréat d'autres succès, nous le prions d'agréer nos plus vives félicitations.

CUISINE AU GAZ. — Pendant les grandes chaleurs, l'usage de la cuisine au gaz s'impose. La Sté Roubaisienne d'Eclairage, 58, rue de Tourcoing, à Roubaix, met à la disposition de ses abonnés, des réchauds avec rôtissoire à 4 robinets, et ce, aux taux de location suivants :

Réchauds remis à neufs : 0 fr. 30 par mois.
Réchaud complètement neufs : 0 fr. 75 par mois.

Voir au Magasins d'Appareils 28, Grande-Rue, grand assortiment de réchauds à gaz de tous systèmes et pour tous usages aux prix les plus réduits. 91003

GRANDE FÊTE DE CHARITÉ AU CERCLE SAINT-JOSEPH DES CHAMPS. — Il y aura grande réjouissance bientôt au 22 de la rue de la Paix. Tous les vrais Roubaisiens savent que là se trouve le doyen des Cercles de Roubaix. Le Cercle St-Joseph-des-Champs compte près de trois quarts de siècle d'existence et c'est dans toute la ville, voire même dans toute la région, qu'il possède de nombreux amis et que sont disséminés ses anciens membres.

Que de fois ceux-ci ne se rappellent-ils pas avec émotion le souvenir du cher Frère Eubertis, qui fut pendant de si longues années le directeur du Cercle! Avec quel bonheur ne se souviennent-ils pas des bonnes soirées qu'ils passaient là-bas et des grandes fêtes qu'on y organisait et qui faisaient de ce Cercle un centre tout débordant de vie et d'entrain!

Sa réputation, le Cercle Saint-Joseph-des-Champs entend la justifier toujours et nous apprenons une nouvelle qui réjouira tous les Roubaisiens restés très attachés à leur vieille maison de la rue de la Paix; pour reprendre une ancienne tradition et grâce à des concours nombreux et très bienveillants, le Cercle organise, pour le dimanche 11 juin, une grande fête de charité au profit de l'œuvre. Cinéma, tombola, attractions de tous genres, rien ne sera épargné pour que cette journée soit des plus réussies. Nous en reparlerons prochainement, mais nous sommes assurés dès maintenant que nombreux seront les Roubaisiens qui iront passer quelques bonnes heures au Cercle Saint-Joseph-des-Champs le 11 juin.

SUCCÈS DU « TIR NATIONAL » (Stand des Trois-Ponts). — Dimanche dernier une délégation comprenant MM. Cordonnier, Delomel, Wacles, Dancette, a pris part au Stand militaire de Lille au concours des sociétés du 1er corps d'armée, ordonné par M. le Ministre de la Guerre.

Le tri comportait une série de dix balles par tireur, tirées en une minute, sur silhouette à 200 mètres, fusil Lebel pris au pas de tir.

Toutes les sociétés du 1er corps d'armée étaient représentées. Le Tir National de Roubaix s'est affirmé dans cette épreuve, se classant le premier avec 129 points et une avance de 26 points sur l'équipe suivante.

De plus, le premier prix individuel revient à M. Cordonnier avec 41 points, deux autres prix individuels aux autres équipiers.

Ce succès fait honneur au Tir National, qui, bien qu'ayant depuis peu de temps rouvert ses portes, et presque sans entraînement n'a pas craint d'affronter une épreuve où se mesuraient les équipes des plus fortes sociétés du 1er corps d'armée. La société fut chaudement félicitée en la personne de son vice-président M. Salembier, par le commandant du concours représentant le ministre de la Guerre.

Jeudi 25 mai (Ascension), le stand sera ouvert toute la journée.

UN ECHO DE LA FETE NATIONALE DE JEANNE D'ARC. — Nous prenons plaisir à signaler le geste du groupe du Sacré-Cœur de l'Association des Anciens Elèves de l'enseignement libre de Roubaix, à l'occasion de la fête nationale de Jeanne d'Arc. Tous les élèves de l'école reçurent à cette occasion un magnifique gâteau, qui leur a été offert et distribué par les membres de l'Association qui généreusement se dévouent à la cause si intéressante des écoles catholiques.

L'HARMONIE DU MOULIN A OSTENDE. — Sur l'aimable invitation de l'Administration communale d'Ostende, cette société se rendra dans cette ville, le 30 juillet (fête des Fabricants) pour y donner un grand concert sur la place d'Armes. Nul doute que notre société locale remportera un franc succès.

LE CONGRES DES AMICALES DE POLICE DE FRANCE. — Le XIIIe Congrès des Amicales de police de France aura lieu, à Lille, fin juin et début de juillet prochain. Avant l'ouverture de ce Congrès, et sur la demande des policiers de Roubaix, une réunion aura lieu salle Dubus, rue des Champs, le mardi 27 juin, à 20 h.

Le Comité roubaisien a invité tous les congressistes à assister à cette réunion, où sont spécialement convoqués les policiers de Lille, Tourcoing, Roubaix et des communes environnantes.

Les orateurs fédéraux qui prendront la parole à cette réunion, seront désignés ultérieurement.

MANIFESTATION DE SYMPATHIE ENVERS UN MEDAILLÉ DU TRAVAIL. — Jeudi, au cours d'une réunion intime, suivie d'un dîner offert à son personnel par M. Watteau-Fournier, rue du Pays, M. Oscar Watteau fils a remis un bronze à un de ses vieux employés, M. Louis Bernard, qui vient de recevoir la médaille du travail pour 31 ans de service dans la maison.

VICTIME DE VOIES DE FAIT. — Mlle Simone Debrabander, demeurant rue de l'Epeule, 60, s'est plainte lundi vers minuit, à M. le commissaire du 2e arrondissement, qu'elle avait été l'objet de voies de fait de la part d'un inconnu, rue de l'Epeule. Mme la doctoresse Sénépart, re-

AUTOMOBILISTES EN DEFAUT. — M. Henri Raux, industriel, boulevard de la Liberté, 130 à Lille, a fait l'objet d'un rapport pour avoir donné une vitesse exagérée à son auto.

— Pour défaut de numéro d'ordre à l'avant de son auto, M. Alphonse Detroy, chauffeur, rue Decrême, 257, s'est vu rédiger une contravention.

MENUS FAITS. — Des procès-verbaux ont été rédigés à la charge de MM. Jules Decat, 25 ans, boucher, 116, Grand Rue, pour avoir circulé à vélo sans appareil avertisseur; Gaston Goubé, 34 ans, garagiste, à Lille, pour excès de vitesse, rue de Lille; Richard Kindersley, ingénieur à Lille, pour avoir traversé un convoi funèbre.

LANNOY

SAILLY

NOS MORTS GLORIEUX. — Les funérailles de M. Fernand Dassonville, caporal, mort pour la France, ont eu lieu au milieu d'une affluence considérable. Dans l'assistance, on remarquait le Conseil municipal et la Société des Anciens Combattants. La Musique municipale a exécuté une marche funèbre sur le parcours. Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté au cimetière, où a eu lieu l'inhumation. M. Deschamps, maire, et le président des Anciens Combattants, ont retracé, en termes émus, la conduite exemplaire de ce brave.

CHERENG

FUNERAILLES D'UN MORT GLORIEUX — Hier jeudi, à 16 h., ont été célébrées les funérailles d'un enfant de Chéreng, mort pour la Patrie, M. Charles Delgrange, dont le corps a été ramené au pays natal. M. l'abbé Flipo, curé de la paroisse, célébra le service religieux, auquel assistait une foule considérable. On remarquait M. Lepers, maire, les conseillers municipaux, les Combattants de Chéreng, les Mutilés, etc.

Après le service religieux, le cortège se rendit au cimetière, où a eu lieu l'inhumation dans le terrain réservé aux enfants de la commune morts pour la Patrie.

FEUILLETON du « JOURNAL DE ROUBAIX » du 26 mai 1922 N° 79.

LA PEAU D